# Si l'avenir de l'île de Ré passait par des bâtiments amphibies ?

**INNOVATION.** *Une société rochelaise envisage un système de flottaison face aux submersions et à la montée des eaux. Elle a déjà rencontré la municipalité d'Ars et échange avec collectivités, services de l'État et assureurs.*



*Les projections d'Amphibia Développement respecteraient l'esthétique rétaise mais permettraient de s'adapter aux variations du niveau de l'eau.* © S.B.

**Samuel Bleynie**

Construire « *avec l'eau* » plutôt que contre elle, François Gemgembre en a eu l'intuition il y a plus de 30 ans. Mais, pendant des années, cet architecte s'est cantonné à la maîtrise d'œuvre, notamment sur des projets à l'international, avec sa société FBG. Jusqu'à un déclic il y a un an et demi au marais de L'Houmeau.

Retenu pour la rénovation de deux cabanes ostréicoles à 2,50 mètres sous la cote Xynthia + 60 cm, il présente à la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) un projet totalement flottant. Trop proche des côtes, et donc trop soumis au risque submersion, se voit-il retoquer. En lien avec le CNRS (centre national de la recherche supérieur), il revient alors à ses idées de système posé à sec et qui flotte quand l'eau arrive. De là naîtra Amphibia Développement en février 2026.

### « On n'invente rien »

*« Aujourd'hui, soit on se protège, soit on se retire, soit on surélève. Nous, on propose la voie de l'adaptation »*, énonce François Gemgembre. Posée au sol en temps normal, l'architecture amphibie s'élève avec la crue grâce à sa base flottante par la simple poussée d'Archimède, guidée verticalement par des ancrages (comme pour un ponton), avant de reprendre sa place quand l'eau se retire. Une solution qui pourrait devenir totalement flottante pour répondre non pas à une submersion mais à une montée des eaux plus pérenne due au changement climatique.

*« On n'invente rien. Depuis la révolution industrielle, on a essayé d'adapter notre environnement à notre façon d'habiter. Mais avant, c'était l'inverse. Et encore aujourd'hui c'est une solution éprouvée aux Pays-Bas, en Angleterre, aux États-Unis »*, ajoute Antoine Liron, lui aussi architecte et originaire de La Flotte, où il a vécu Xynthia. Problème : cette démarche n'entre actuellement ni dans le cadre du code de l'urbanisme, ni dans celui naval. *« Qui dit absence de cadre, dit pas d'assurances donc pas de déploiement »*, déplore François Gemgembre. Il compte obtenir des dérogations pour lancer des expérimentations.

### Deux "démonstrateurs" en projet

En contact avec le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), le CNRS et la DDTM, François Gemgembre a aussi présenté ses idées aux campings Huttopia (et bientôt à la Fédération de l'hôtellerie de plein air), au Marais poitevin et aux assureurs lors du salon INNN organisé mercredi 4 novembre à Niort. Mais aussi à diverses collectivités. *« S'il y a des convergences, alors on pourra étudier un site où tester un bâtiment instrumenté avec un jumeau numérique et l'intelligence artificielle pour capter des données »*, avance-t-il.

Deux "démonstrateurs" sont déjà envisagés. Le premier, à Charron, ne serait qu'un container pouvant recevoir les produits polluants du chantier du corps de garde, inondé toutes les grandes marées. Le second, au bassin des Chasses de La Rochelle, serait un local de 60 m² sur deux niveaux où Amphibia Développement pourrait s'installer afin de tester en conditions réelles. La société a aussi déjà imaginé une "cité lacustre" non loin, sur le lac de la Sole (avec espaces de recherche et de rencontre, logement étudiant, jardins flottants…).

### « Une seconde vie pour des terrains inondables »

Et l'île de Ré dans tout ça ? *« L'amphibie pourrait donner une seconde vie à des terrains classés en zone inondable »*, affirme Antoine Liron. *« Particulièrement pour du logement permanent mais aussi sur l'activité économique, sur le neuf comme sur l'existant »*, ajoute François Gemgembre. Il est également en contact avec la foncière solidaire Quartier fertile, qui travaille avec les Volets ouverts - île de Ré.

*« Le maire d'Ars Pierre Bœuf nous a recommandé de rencontrer ceux de Saint-Clément, Loix et Les Portes. Nous pourrions créer un collectif, cibler un terrain et monter un autre démonstrateur qui pourrait être une maison mais aussi un atelier, un vestiaire… »*, reprend le responsable. Le tout placé, contrairement aux projets de Charron et La Rochelle, en zones soumises aux vagues et au risque submersion. ■